

STRATÉGIE DE LA DÉLÉGATION GRADUELLE DE LA RESPONSABILITÉ DE L'APPRENTISSAGE

« Pour améliorer le rendement de tous les élèves à tous les niveaux et les aider à devenir des apprenantes et apprenants autonomes, le personnel enseignant doit s'engager à leur enseigner les habiletés nécessaires à se fixer des objectifs d'apprentissage personnels et à leur fournir des occasions de les développer. Il faudra structurer l'apprentissage des élèves en utilisant la stratégie de la délégation graduelle de la responsabilité de l'apprentissage, soit :

- démontrer ces habiletés pendant les périodes d'enseignement;
- effectuer une transition vers l'apprentissage guidé et offrir des mécanismes de soutien;
- demander à l'élève de partager la responsabilité de l'évaluation de son travail; et
- graduellement, fournir à l'élève des occasions d'évaluer ses apprentissages de façon autonome.

Le but ultime de ce processus est de faire cheminer l'élève de l'apprentissage guidé à l'apprentissage autonome tout en respectant son niveau de préparation. »

**« ...FAIRE CHEMINER L'ÉLÈVE
DE L'APPRENTISSAGE GUIDÉ
À L'APPRENTISSAGE AUTONOME
TOUT EN RESPECTANT
SON NIVEAU DE PRÉPARATION. »**